



COMPTES RENDUS DES SORTIES

Rectificatif concernant le rôle d'Ardenne et Gaume dans le projet LIFE-Nature (compte rendu du samedi 3 mai 2003)

Pierre LIMBOURG

Dans le précédent Barbouillons, dans le texte "Le berjot est de retour", nous avons omis - très malencontreusement - de mentionner l'action déterminante de l'ASBL Ardenne et Gaume en tant que maître d'œuvre du projet LIFE-Nature "Restauration et Gestion durable des pelouses calcaires en Lesse et Lomme".

La phrase figurant au 4^e alinéa de la page 42 doit être lue de la manière suivante : «Aujourd'hui, grâce à la collaboration... , dans le cadre d'un projet LIFE-Nature initié par Ardenne et Gaume et financé en grande partie par la Communauté Européenne, les moutons...»

Il est bon de rappeler à ce propos que le "Parc National Lesse et Lomme" a été créé dès 1954 par Ardenne et Gaume et que la superficie de l'ensemble des réserves est passé entre-temps de 818 ha à 1264 ha actuellement par conventions avec les communes de Rochefort et de Tellin. La plupart des sites restaurés dans le cadre du projet LIFE-Nature font partie de ces réserves.

Compléments au rapport de la sortie du 24 mai : Réserve Naturelle de la Pointe de Givet

Marc PAQUAY

*L'activité essentielle de cette sortie était axée sur l'observation de la flore mais l'intitulé parlait aussi d'entomologie. Mieux vaut tard que jamais!
Voici le compte rendu de quelques observations réalisées au cours de cette journée.*

Malgré le temps pluvieux, nous avons pu observer :

1) Sur l'éperon et le plateau calcaire "Les Carrières", FR 3053 :

- une dizaine de Moirés franconiens (*Erebia medusa*) ont été notés le long du parcours. Ce rhopalocère est peu courant (en augmentation cette année ?) dans des habitats comprenant des pelouses mésoxérophiles et des lisières. La plante-hôte est généralement *Festuca rubra*. En Allemagne, sa reproduction a été observée sur *Bromus erectus* et *Festuca ovina* ;
- présence de plusieurs pieds d'*Anthyllis vulneraria* sur lesquels nous observons des œufs du petit Lycénide, *Cupido minimus*.

2) Au niveau de l'ancien fort de Givet "Mont d'Hairs", FR 3054 :

- sous une pierre, nous avons délogé une punaise (*Rhyparochromus phoeniceus*) fort intéressante et peu courante appartenant à la famille des Lygaeidae. Cette espèce, d'affinité plutôt méditerranéenne, affectionne les lieux pierreux, chauds et secs où elle se nourrit de diverses graines et ponctionne occasionnellement des œufs d'autres insectes ;



- à noter également la présence de *Tyttanoeca obscura* (= *quadriguttata*), une belle araignée vivant dans les milieux caillouteux.

Ext : PERICARD J., *Hémiptères Lygaeides Euro-méditerranéens* (volume 3), Faune de France 84 C, 1998, Fédération française des sociétés de sciences naturelles.

3) Dans les prairies à *Bromus erectus* et *Bromus racemosus* "Valenne", FR 3053 :

- une dizaine d'exemplaires au moins de *Cyaniris semiargus* (Demi Argus), un Lycène inféodé aux trèfles (*Trifolium pratense*, *repens*, *medium*) rarement observé en Famenne (on ne sait pas trop pourquoi, ses plantes-hôtes n'étant pas rares).

4) Au tienne de "Maurière", FR 2952 :

- *Melitaea diamina* (Damier noir) 1 ex. ;
- *Tibellus oblongus*, araignée de la famille des Philodromidae d'allure assez typique, généralement présente dans des milieux humides mais que nous trouvons aussi régulièrement dans les landes à callune ...

Sur le plan ornithologique, quelques « belles espèces » ont été observées sur les "Monts d'Hairs" : l'Alouette lulu avec au moins deux chanteurs, la Tourterelle des bois, la Locustelle tachetée et l'Hypolais polyglotte. Depuis le tienne de Maurière, nous avons localisé 4 Faucons hobereaux évoluant au niveau de Chooz où la nidification est présumée.

Lundi 9 juin 2003 : Prospection botanique en Lorraine belge

Daniel TYTECA

Nous l'avions déjà vu à quelques reprises, la Lorraine belge est pleine de ressources pour le naturaliste. Aujourd'hui nous visitons quelques sites remarquables, encore inconnus de la plupart d'entre nous, sous la conduite particulièrement éclairée de notre guide local, Yves STORDER.

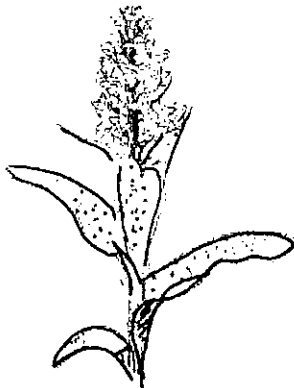
LA PLATE DESSOUS LES MONTS

Fort d'une petite douzaine de membres (les absents ne savent pas ce qu'ils ont raté !), notre groupe se dirige d'abord vers la réserve naturelle RNOB de "La Plate dessous les

Monts" (Tintigny/Etalle), vaste ensemble de 38 hectares principalement constitué de prairies semi-naturelles. La gestion en est aujourd'hui assurée, en grande partie, grâce au pâturage par des bovins rustiques, des "highlands", placés en alternance dans les différentes parcelles. A d'autres endroits particulièrement sensibles, c'est l'huile de bras, le débroussaillage et le fauchage qui permettent un entretien approprié. Certaines parties de la réserve étaient auparavant plantées d'épicéas; leur abattage, suivi de la recolonisation de la végétation naturelle, montre le dynamisme de celle-ci une fois restaurées les conditions qui prévalaient avant la plantation.

"La Plate dessous les Monts" est « faite d'une exceptionnelle mosaïque de prairies, bas-marais, près de fauche, bois d'aulnes ou de bouleaux »¹. On peut y observer près de 400 espèces végétales, soit à peu près la moitié de l'ensemble des espèces que l'on retrouve en Lorraine !

Nous portons tout d'abord notre attention sur des prairies humides neutro-basiphiles du *Molinion*. Diverses plantes caractéristiques y sont notées, comme (dans l'ordre alphabétique) des *Carex* (*C. flacca*, *C. hostiana*), *Dactylorhiza incarnata*, *Galium uliginosum*, *Juncus conglomeratus*, *Lotus pedunculatus* (anciennement *L. uliginosus*), *Scorzonera humilis*, *Selinum carvifolia*, *Silaum silaus*, *Valeriana dioica*, ... D'autres sont typiques des mégaphorbiaies : *Caltha palustris*, *Cirsium oleraceum*, *Crepis paludosa*, *Filipendula ulmaria*. Parmi la multitude d'autres plantes intéressantes, notons *Carex disticha*, *C. hirta*, *C. nigra*, *C. panicea*, *C. tomentosa*, *Equisetum palustre*, *Eriophorum angustifolium*, *Eupatorium cannabinum*, *Iris pseudacorus*, *Molinia caerulea*, *Polygonum bistorta*, *Serratula tinctoria*, ... Une grosse araignée portant ses œufs, caractéristique de ces lieux, retient notre attention; il s'agit d'une dolomède.



Dactylorhiza majalis.
Ext. Les orchidées de
France, Belg. et Lux.
S.O.F.

La population d'orchidées est assez remarquable; outre *Dactylorhiza incarnata* déjà mentionné, très caractéristique avec ses petites fleurs et avec ses feuilles dressées, d'un vert tendre, à sommet cucullé, on retrouve également *D. majalis*, en fin de floraison, en quantité à peu près égale (quelques centaines d'individus de chaque espèce). L'hybride entre ces deux *Dactylorhiza* s'observe aussi; il est souvent difficile d'identification. Alors que *D. incarnata* est bien individualisé et homogène, on retrouve à côté de lui pratiquement un continuum de plantes typiques de *D. majalis* et d'autres plantes influencées à des degrés divers par *D. incarnata*. Ceci n'est pas sans poser une énigme, puisque *D. incarnata* est diploïde, *D. majalis* tétraploïde, et les hybrides en principe triploïdes et stériles, de sorte qu'on ne devrait pas observer de plantes « intermédiaires à des degrés divers », hybrides de seconde (ou troisième ...) génération. Enfin, à noter, toujours parmi les orchidées, deux individus de *D. majalis* à fleurs d'un blanc pur, ainsi qu'une belle population de *Gymnadenia conopsea*.

Dans une partie légèrement pentue, sur des marnes, nous observons une variante basicline de ces végétations de prairies humides, avec notamment *Carex demissa*, *C. pulicaris*, *C. vesicaria*, *Epilobium palustre*, *Epipactis palustris* (abondant), *Equisetum fluviatile*, *Mentha aquatica*, *Menyanthes trifoliata*, *Veronica scutellata*, ... Enfin, quittant les

¹ « Réserve naturelle RNOB de "La Plate dessous les Monts" à Tintigny et Etalle », dépliant édité par les Réserves Naturelles RNOB, 1997.

lieux, nous traversons un faciès plus sec, où l'on retrouve, entre autres, *Succisa pratensis*, *Rhinantus minor*, ainsi que quelques pieds pratiquement fanés de *Dactylorhiza majalis*.

LE CRON DE LAHAGE

Après le pique-nique, nous nous rendons au Cron de Lahage (Bellefontaine). "Cron" est un nom gaumais pour désigner un tuf calcaire. Déjà visités par notre association², les crons proviennent de la précipitation des carbonates contenus dans les eaux alcalines. Leur formation s'effectue à partir de suintements de pentes et est favorisée par la présence de certaines espèces végétales (*Sesleria caerulea* et une mousse, du genre *Cratoneuron*). Elle nécessite une combinaison adéquate de facteurs comme l'ensoleillement, l'exposition, la pente, le débit ... Suivant l'âge et les conditions locales, on observe de véritables agglomérats de roches calcaires tendres sur plusieurs mètres de hauteur – c'est le cas du Grand Cron de Lahage – ou des tufs en voie de formation sur des pentes suintantes. Nous commençons par prospecter l'une de ces zones abritant divers crons en formation, surplombant la ligne de chemin de fer Florenville – Virton. Sur le balast de chemin de fer, nous observons diverses espèces telles que *Arenaria serpyllifolia*, *Astragalus glycyphyllos*, *Campanula persicifolia*, *Cardaminopsis arenosa*, *Carex muricata* subsp. *lamprocarpa*, *Hernaria glabra*, *Silene nutans*, *S. vulgaris* et *Trifolium arvense*. Au passage, une cigogne noire effectue ses rondes au-dessus de nos têtes ! Au voisinage des crons proprement dits, prospère une flore originale composée entre autres de *Juncus articulatus*, *J. compressus*, *Linum catharticum* et de quelques orchidées: *Dactylorhiza fuchsii*, *Epipactis palustris*, *Gymnadenia conopsea* (dont des pieds particulièrement vigoureux font penser à la var. ou subsp. *densiflora*) et *Listera ovata*. Un petit détour au Grand Cron de Lahage nous permet d'apprécier les imposantes proportions prises par cette falaise calcaire.

A proximité de Saint-Mard, notre guide souhaitait nous montrer une importante population d'orchidées installée dans une friche récemment constituée au voisinage d'un nœud routier. Làs ! La végétation brûlée ne laisse planer aucun doute: tout a été passé au roundup ... "On" s'est principalement acharné sur les buissons d'épineux ... certainement en désaccord avec la réglementation ! Dans la végétation herbacée, subsistent néanmoins quelques vestiges, dont étonnamment de nombreux pieds d'*Orchis militaris* en fruits depuis longtemps; par contre seul un pied d'*Anacamptis pyramidalis* a résisté au traitement. On observe aussi *Festuca lemanii*, *Leontodon hispidus*, *Hieracium bauhinii*, *Pastinaca sativa*, *Erigeron acer* ...

L'ILÉ ET SES CASTORS

Enfin, nous terminons cette journée bien remplie à proximité d'Etalle, au lieu dit "L'Ilé". La principale curiosité est l'installation apparemment réussie (et néanmoins forcée) du castor, dont nous admirons les impressionnantes réalisations: d'abord les bases de troncs finement taillées, ensuite une imposante hutte, au milieu d'une vaste étendue d'eau, retenue par les travaux de barrage non moins remarquables ... La végétation hygrophile des environs inclut les *Carex* (*C. paniculata*, *C. pseudocyperus*) et une élodée (*Elodea nuttallii*).

Cette chaude journée se termine autour du verre de l'amitié; nous prenons congé de notre guide Yves STORDER, à qui nous adressons encore tous nos remerciements. Je remercie aussi tous les participants à la sortie pour leur collaboration efficace, en particulier Jean LEURQUIN et Pierre LIMBOURG pour leur aide à la constitution des listes d'espèces végétales.

² Voir Barbouillons de 1987, p. 81.

Samedi 14 juin : Prospection botanique et entomologique dans la réserve naturelle RNOB de Comogne (Focant)

Marc PAQUAY

La réserve naturelle de Comogne a été érigée en 1996 dans le cadre d'un programme LIFE- Nature visant à préserver les habitats de nidification du Rôle des genêts. Ce projet concernait également les espèces associées aux prairies de fauche plus ou moins humides. Le site, intéressant dès le départ, a fait l'objet d'une gestion extensive et conservatoire. Notre exploration a tenté de vérifier les effets bénéfiques de la gestion dirigée par l'antenne locale des RNOB.

UN MOT DE LA GESTION

La réserve de Comogne se situe sur la commune de Focant, en Basse Famenne, sur une assise de schistes du Famennien inférieur. Elle s'étend sur une surface totale de près de 29 hectares, dont environ 18 hectares de prairies de fauche. Pour cette partie, les principes adoptés lors de l'élaboration du dossier d'agrément pour la Région Wallonne ont été les suivants : fauche annuelle tardive (après le 15/7) de 50 % maximum de la surface, maintien de zones refuges sur le pourtour, pâturage du regain durant une courte période à l'arrière-saison.

Dès 1997, les gestionnaires ont mis au point un système de rotation pour la fauche, de manière à favoriser à la fois la faune et la flore. Ils ont divisé la prairie en quatre parties (notées de 1 à 4). Les zones 1 et 2 sont fauchées la première année, ensuite les parcelles 2 et 3, pour terminer par les parties 3 et 4. Chaque quart est donc fauché deux années successivement, puis maintenu sans fauche durant les deux années suivantes. L'opération respecte le contrat qui précise que l'on ne peut faucher plus de la moitié de la surface.

La méthode s'est avérée - jusqu'à présent - assez favorable au respect de la biodiversité de la réserve. Elle permet aussi à l'agriculteur conventionné d'obtenir, chaque année, sur un quart de la superficie, un secteur de foin ayant été fauché l'année précédente. Il est clair que la fauche régulière reste le meilleur moyen pour diversifier la flore. D'après Jean et Pierre, nos spécialistes des questions phytosociologiques et agro-botaniques, une intensification de la fauche pourrait être envisagée. Cette opération, même tardive, pourrait être néfaste pour la faune ; certaines espèces se réfugiant à la base des plantes pour passer l'hiver sous diverses formes (œufs, larves, chrysalides). Notons toutefois qu'une abondance de plantes à fleurs est aussi un gage de diversité faunistique. Pas évident de gérer tout cela ! Notre méthode semble être un bon compromis. Une intensification de la fauche ne pourrait s'envisager qu'en fauchant à nouveau tout l'ensemble, la même année, après un certain nombre de rotations par exemple. Mais ce serait déroger au plan de gestion prévu ...

NOS OBSERVATIONS NATURALISTES

Cette réflexion sur le mode de gestion ne nous a pas empêchés d'herboriser et d'observer les invertébrés présents sur le site ... C'est plutôt la météo, particulièrement un orage exceptionnel, qui nous a freinés au point de nous obliger à nous réfugier dès 10 heures dans l'auberge la plus proche ! Après cet intermède forcé, nous avons repris nos observations

Dimanche 22 juin : Prospection botanique dans les zones humides en Moyenne Ardenne

Pierre CHANTEUX

C'est sous un soleil au zénith que la journée s'est déroulée selon le programme prévu, malgré quelques difficultés rencontrées aux abords de l'étang des "Canes" dont l'accès est le principal point d'achoppement. C'était sans compter cependant sur l'agilité à toute épreuve et à tout âge des participants pour lever les obstacles les uns après les autres. Bravo Roland!

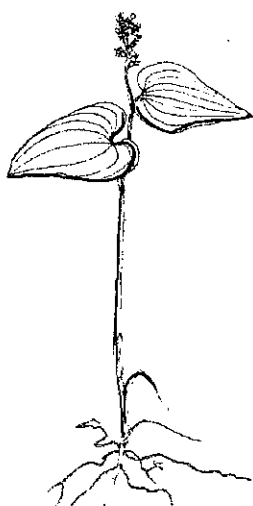
L'ÉTANG DES "CANES"⁴ à Paliseul

A l'approche du site, la végétation retient d'emblée notre attention. Nous comparons les quatre joncs suivants : *Juncus conglomeratus*, *effusus*, *tenuis* et *acutiflorus*. Nous notons également les *Carex ovalis* et *demissa* ainsi que *Luzula multiflora*. *Agrostis capillaris* domine une ancienne pessière humide replantée d'aulnes et est accompagné de *Potentilla erecta*, *Lotus corniculatus*, *Holcus lanatus* et *mollis*.

L'étang, en voie d'atterrissement, est colonisé principalement par *Equisetum fluviatile* parmi lequel nous reconnaissons *Lycopus europaeus*, *Scutellaria galericulata*, *Comarum palustre* et les *Carex vesicaria* et *acuta*. Personne ne prend le risque de s'y enfoncer davantage et nous quittons ces lieux très sauvages, paradis des hérons, grenouilles et autres libellules pour nous rendre à Fays-les-Veneurs.

UNE PRAIRIE HUMIDE À FAYS-LES-VENEURS

Il s'agit d'une prairie comprenant une tête de source avec sa végétation fontinale composée de *Ranunculus hederaceus* et *Montia fontana*. Ce genre de milieu devient malheureusement de plus en plus rare, n'échappant nullement à la banalisation floristique généralisée. A noter également, en contrebas, *Veronica scutellata*, *Juncus acutiflorus*, *Mentha arvensis*, *Caltha palustris*, *Lychnis flos-cuculi* sur terrain marécageux. Un peu plus loin, des groupements à *Potentilla sterilis*, *Prunella vulgaris*, *Betonica officinalis*, *Lathyrus linifolius*, *Knautia arvensis*, *Hieracium pilosella*, *Hypochoeris radicata* se partagent les coteaux plus secs parmi *Narcissus pseudonarcissus*, *Carex caryophylla*, *Viola sp.* complètement défleuris ce 22 juin.



Le maianthème

LE RUISSEAU DES ALEINES (LES HAYONS)

L'heure avance, les estomacs sont dans les talons. Il est temps de descendre sur La Cornette au "tournant Saint Joseph" à la petite aire de barbecue, le long du ruisseau des Alaines où une pierre levée fait partie dorénavant de l'histoire du lieu. L'endroit ne manque pas de charme et est situé au point de départ d'un circuit valorisé par une petite ASBL locale, ALISNA, circuit vallonné et présentant donc de

⁴ Cet étang a servi de réservoir en vue d'approvisionner en eau les locomotives à vapeur de la ligne Dinant-Bertix. Un étang existait déjà à la fin du XVIII^e siècle. Son propriétaire était Laurent Willième, vicaire à Naômé.

multiples biotopes pour la végétation.

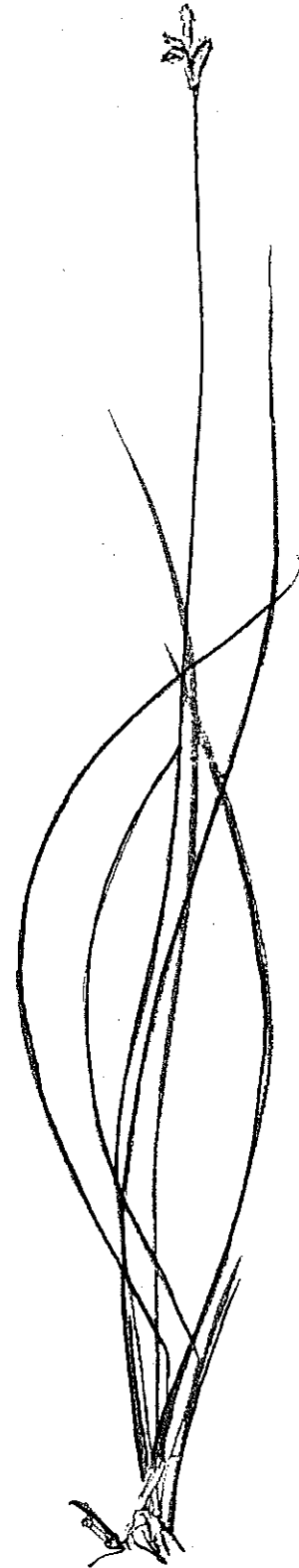
Le long du ruisseau, nous remarquons une belle zone à *Maianthemum bifolium* près de magnifiques plages de *Phegopteris connectilis*. *Deschampsia flexuosa*, *Lonicera periclymenum*, *Oxalis acetosella*, *Chrysosplenium oppositifolium*, *Anemone nemorosa*, *Circaea lutetiana* en sont les principales accompagnatrices. Nous retrouvons ensuite toutes les espèces de nos forêts ardennaises bien connues des Naturalistes avec une mention particulière pour *Polygonatum verticillatum*, une variété à marge blanche de *Luzula luzuloides* de même que les *Carex ovalis* et *pilulifera*.

De nombreuses autres espèces jalonnent le parcours où nous retiendrons le *Carex pallescens*, *Blechnum spicant*, de beaux massifs de balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*), *Stellaria nemorum*, *Cardamine flexuosa*, *Festuca gigantea*, ainsi que de belles plages de *Petasites hybridus* en bordure du gros ruisseau. Nous repérons aussi *Crepis paludosa*, *Phyteuma spicatum* et *Carex brizoides*, le crin végétal amené dans nos régions lors des invasions germaniques. Quelques plants de *Vicia sativa* attirent également notre attention.

La promenade se poursuit par d'étroits chemins vers le mont "Zatran" et le "Saut des sorcières" où nous admirons un moment quelques superbes paysages de nos vallées ardennaises. *Hieracium lachenalii* et *laevigatum* nous retiennent un instant. De là, nous descendons sur l'ancien site de la platinerie du "Maka" pour y retrouver un peu de fraîcheur sur la terrasse du camping tout proche... ô combien apprécié après cette chaude journée.



L'ancien Maka se situe à proximité du confluent du ruisseau des Aleines et de la Semois.



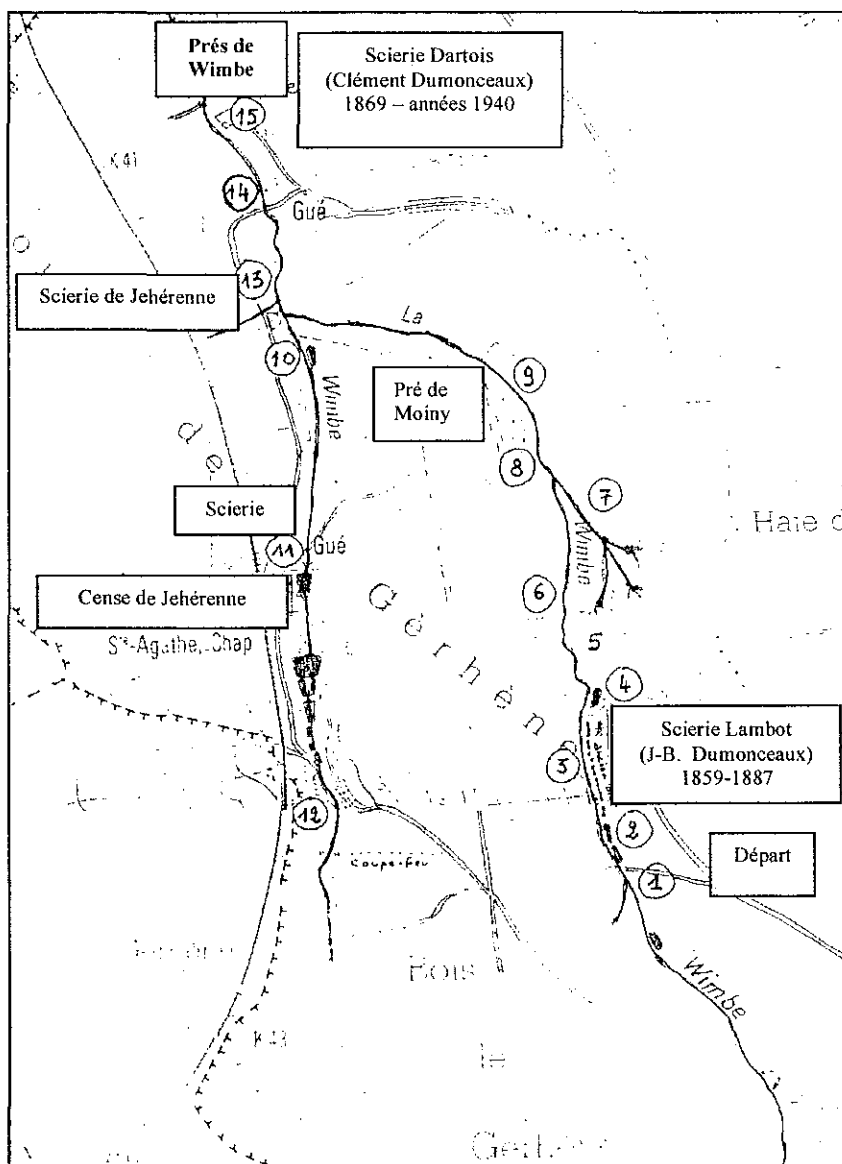
Carex brizoides

Samedi 28 juin : Découverte des forêts alluviales bordant la Wimbe à Haut-Fays

Jean LEURQUIN et Marie-Thérèse ROMAIN

C'est à partir des sources de la Wimbe, à Haut-Fays, que nous partons à la découverte des forêts alluviales de cette superbe petite vallée méconnue où les aulnaies marécageuses, les bétulaies pubescentes, les suintements multiples nous invitent à jeter un regard admiratif sur ces plaines alluviales reconstituées, autrefois si malmenées par la présence de plusieurs scieries et animées d'un trafic forestier intense.

La carte ci-jointe reprend les sites que nous visiterons aujourd'hui; les numéros sont ceux des zones étudiées dans notre travail (*Etude botanique, géologique et écologique de la vallée de la Wimbe ardennaise - Haut-Fays, Froidfontaine, Fays-Famenne, avec approche historique*) disponible à la bibliothèque de la Société pour tout membre intéressé.



La Wimbe se forme à partir de deux branches issues de sources proches : l'une près du village de Haut-Fays (altitude 430 m), l'autre dans le bois de Gérhenne, un peu plus bas. Elle traverse deux domaines anciens illustres (dès le X^e siècle) : le "*domaine de Jehérenne*" (Gérhenne) et, plus au nord, le "*domaine de Tanton*", dont les histoires parallèles ne seront pas détaillées ici. Sachons seulement que ce bout de vallée accueillit (si l'on peut dire...) cinq scieries au cours des derniers siècles et qu'il en reste des traces, notamment la présence d'étangs, anciennes zones de retenue d'eau, où la végétation a depuis longtemps repris ses droits.

A ce niveau, la Wimbe se situe à la limite de l'Ardenne, dans la partie définie comme "*Ardenne atlantique*" dont tous les fonds de vallée ici font partie tandis que les hauteurs appartiennent à "*l'Ardenne continentale*". En effet, la présence d'un certain nombre d'espèces atlantiques à subatlantiques corroborent ce caractère : *Valeriana dioica*, *Scutellaria minor*, *Hypericum pulchrum*, *Juncus acutiflorus*, *Wahlenbergia hederacea*, *Dryopteris affinis*, *Galium saxatile*, *Chrysosplenium oppositifolium*, *Holcus lanatus*, *Carex remota*, *Hydrocotyle vulgaris*, ... et, parmi les bryophytes : *Amblystegium fluviatile*, *Mnium hornum*, *Eurynchium praelongum*, *Leucobryum glaucum*, *Sphagnum denticulatum*, ...

Sans faire un relevé exhaustif (qui figure dans le travail mentionné ci-dessus), nous passerons en revue les points d'arrêt d'aujourd'hui avec les espèces les plus représentatives du milieu.

LA BRANCHE ORIENTALE DE LA WIMBE

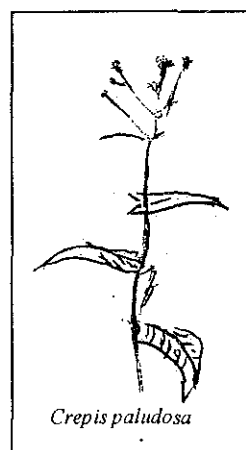
Nous l'abordons au niveau de la zone 1 où la Wimbe est encore un ruisseau. Un bas-marais sphaigneux, alimenté par une venue d'eau latérale, livre plusieurs espèces intéressantes : *Carex nigra*, *Viola palustris*, *Epilobium palustre*, *Comarum palustre*, *Succisa pratensis*, *Valeriana dioica*, *Agrostis canina*, *Callitriche stagnalis*, ...

Un beau groupement à *Carex paniculata* en touradons est favorisé par un suintement aux eaux acides et oligo-mésotrophes, au sein d'une bétulaie à molinie. C'est là que débute la première discussion sur les callitriches, il y en aura d'autres ...

En zone 2, nous abordons deux étangs "abandonnés" dont le premier, partiellement atterri et recolonisé, est encore alimenté par un suintement dont les eaux d'écoulement, acides et oligotrophes, sur tapis de sphaignes, hébergent des groupements à *Potamogeton polygonifolius*, *Lemna minor* et des groupements hydrophiles à *Glyceria fluitans*, *Myosotis cespitosa* (autre sujet d'analyse pointue chez les membres passionnés!), *Mentha aquatica*, *Galium palustre* ou à *Chrysosplenium oppositifolium*, *Caltha palustris*, *Valeriana dioica*, *Stellaria alsine*.

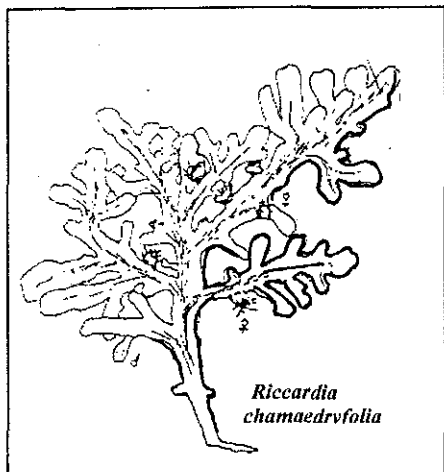
L'étang inférieur, aux eaux acides et oligotrophes, est occupé par un vaste tapis flottant de *Potamogeton polygonifolius* et de *Juncus bulbosus* (forme aquatique), avec un îlot central de *Sparganium erectum*. Sur les bords, on s'intéresse à *Carex rostrata*, *Callitriche hamulata*, *Myosotis cespitosa*.

Nous suivons le bief qui va de cet étang vers l'ancienne scierie *Lambot* dont il reste quelques ruines. Nous faisons un arrêt (zone 3) devant une petite station de *Pyrola minor*, plutôt inattendue ici, et deux pieds de *Crepis paludosa*, bien à sa place sur la



Crepis paludosa

terrasse alluviale. *Blechnum spicant*, espèce subatlantico-montagnarde, est tout à fait à l'aise en ces milieux et abondante.



*Riccardia
chamaedryfolia*

Un peu plus loin, un magnifique petit suintement héberge une flore bryophytique très caractéristique que nous ferons l'effort de retenir, n'est-ce pas ?.... Nous y trouvons deux hépatiques à thalle : *Aneura pinguis* et *Riccardia chamaedryfolia*, une hépatique à feuilles filamenteuses, très jolie au bino : *Trichocolea tomentella*, une mousse aux grandes feuilles plates et brillantes : *Hookeria lucens*. Ces deux dernières espèces sont des montagnardes et donc bien "ardennaises" !

Toujours en zone 3, nous entrons dans une très belle aulnaie marécageuse à *Carex paniculata* où celui-ci domine le paysage en touradons magnifiques. C'est l'occasion d'un petit exposé sur les différences entre aulnaies marécageuses et bétulaies pubescentes dont le substrat constitue la différence de base :

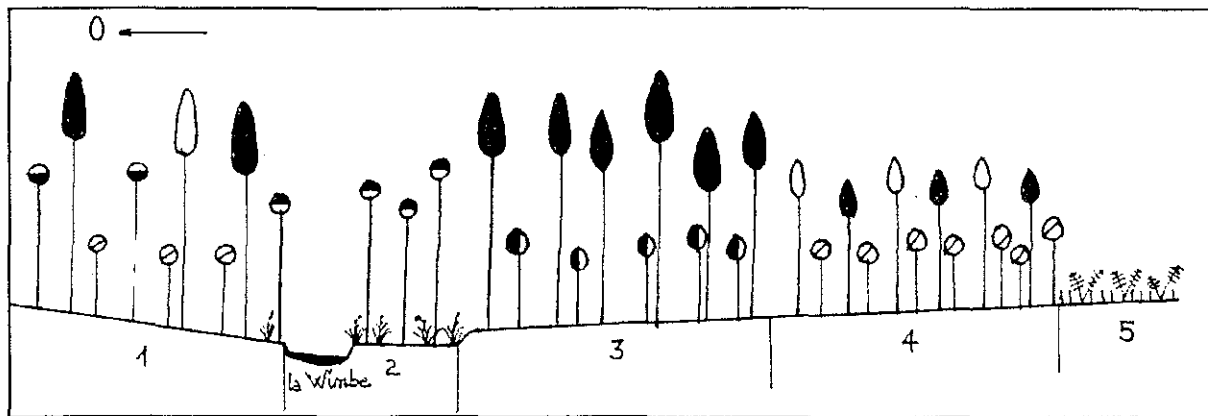
* pour l'**aulnaie**, les zones à engorgement permanent, drainées par des écoulements d'eau latérales minéralisées et neutroclines, engendrant un sol tourbeux noir sur une grande épaisseur, jusqu'à la roche-mère. *Carex paniculata*, qui aime les eaux courantes, trouve là des conditions favorables et ses touradons seront d'autant plus hauts que le niveau de la nappe permanente est élevé, afin de fuir l'asphyxie; les sphaignes y occupent une place réduite, seules les espèces les plus hydrophiles appréciant l'engorgement permanent.

* pour la **bétulaie** pubescente, les zones à engorgement semi-permanent alimentées par la nappe phréatique fluctuante et les crues hivernales, avec un profil de sol à couche d'humus noir tourbeux et plastique (anmoor) surmontant un gley oxydé tacheté de rouille, lié aux fluctuations de la nappe et aux phénomènes d'oxydo-réduction. Les sphaignes occupent ici une place beaucoup plus importante puisque la majorité des espèces de bas-marais, comme c'est le cas ici, ne sont pas des hydrophiles préférentielles; elles préfèrent donc la bétulaie où elles se réfugient d'ailleurs en coussins denses au pied des bouleaux où l'humidité leur suffit, conférant à l'ensemble un caractère paysager caractéristique.

Les entomos nous renseignent ici une belle libellule liée aux suintements : *Cordulegaster boltonii* et les mycologues nous révèlent *Russula claroflava* et *Laccaria affinis* aux moeurs "tourbeuses".

En face de l'aulnaie, un étang récent (zone 4) héberge encore un tapis de *Potamogeton polygonifolius* alors que les berges sont bordées d'une frange à *Carex demissa*, *C. echinata*, *Juncus acutiflorus*, *J. bulbosus*, ... sans oublier une belle et unique touffe de *Oreopteris limbosperma*, la fougère de montagne, espèce atlantico-montagnarde.

En zone 6, nous abordons une vaste et superbe bétulaie à sphaignes et molinie où des écoulements provenant de suintements créent par endroits des cuvettes et s'écoulent en un chenal vers la Wimbe. Diverses variantes s'offrent ici à nos regards au sein de la bétulaie : variante à *Carex paniculata* dans un chenal d'écoulement, variante à molinie dans les parties plus sèches, avec *Calamagrostis canescens* et *C. epigeios*, cuvettes marécageuses permanentes engendrées par les suintements collatéraux où abondent les espèces de bas-marais déjà citées, cariçaies à *Carex rostrata* sur les marges du chenal d'écoulement.



Transect de la zone 6.

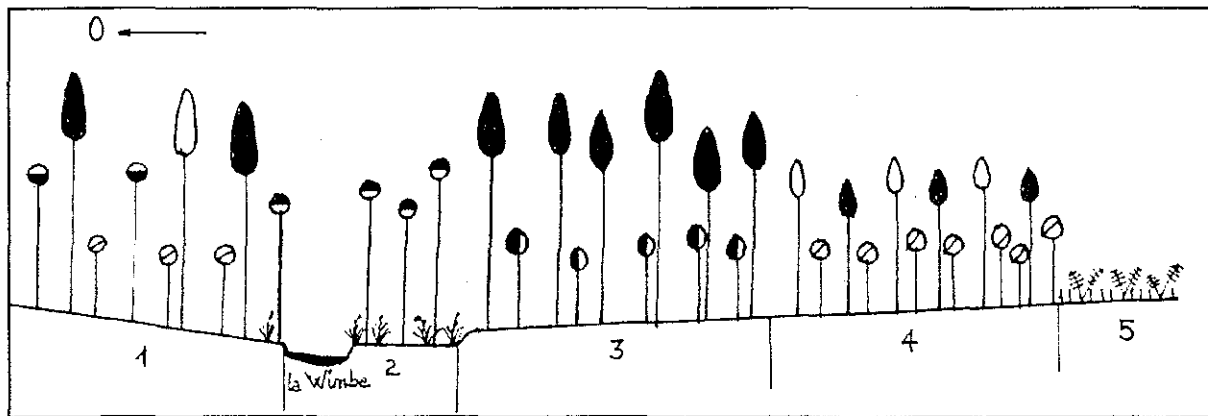
1. *Bétulaie-charmaie-corylaie acidophile*
2. *Aulnaie marécageuse à Carex remota*
3. *Bétulaie-saussaie à sphaignes, molinie et saule cendré*
4. *Bétulaie-corylaie de recolonisation*
5. *Coupe-feu herbeux à Pteridium aquilinum*

Au bord de la Wimbe, la bétulaie fait place à une aulnaie marécageuse à *Carex remota* où les cuvettes concentrent des espèces fontinales et de bas-marais, où apparaît *Hydrocotyle vulgaris* dont on retrouve une belle station dans une marette en-dehors de la formation alluviale, au bord de la pessière qui suit immédiatement. Jean y a repéré un myosotis méconnu aux pédicelles floraux très longs, qui est vraisemblablement *Myosotis secunda* (à confirmer). Parmi les sphaignes, un petit champignon, *Rickenella fibula*, pointe ses têtes miniatures orange vif.

C'est là que, affamés, nous prenons un court repos-pique-nique avant de repartir vers de nouveaux suintements... En effet, sous la pessière (zone 7) persistent de beaux petits suintements qui provoquent d'ailleurs des châblis nombreux parmi les épicéas qui n'ont rien à faire là. C'est dans le ruisselet résultant que l'on trouve une touffe de *Dryopteris affinis subsp. borrieri* et de superbes formations moussues, notamment *Hookeria lucens*, *Rhizomnium punctatum* et *Trichocolea tomentella* qui embellissent ce petit écoulement.

Le ruisselet débouche dans une clairière de recolonisation; la présence d'une algue rhodophycée du genre *Batrachospermum* rassure sur la qualité des eaux tandis que de petits herbiers flottants de potamots sont toujours présents; on note également sur les berges la présence de l'hydrocotyle et celle de *Wahlenbergia hederacea* défleurie.

Nous traversons la Wimbe pour arriver dans une vaste formation herbeuse (un gagnage, zone 8) qui présente un caractère un peu particulier; en effet, on y trouve des espèces tout à fait neutrophiles, voire calciphiles, comme *Aquilegia vulgaris*, *Sanicula europaea*, *Ornithogalum pyrenaicum* (caractère subatlantique-subméditerranéen) et des orchidées comme *Platanthera chlorantha* et *Dactylorhiza maculata*. Plus bas, au niveau de la rivière et d'anciennes substructures de bassin-réservoir, se trouvent aussi le prunellier ainsi que *Rosa arvensis* à même tendance. Deux courants d'opinion se font jour quant à l'explication de cette incongruité : influence de l'homme dans l'apport de ces espèces ou bien présence de "passées" plus carbonatées dans la roche sous-jacente à cet endroit, ce qui existe même en Ardenne (ASSELBERGHS). La biologie est souvent déconcertante, mais n'est-ce pas là une partie de son intérêt ?



Transect de la zone 6.

1. *Bétulaie-charmaie-corylaie acidophile*
2. *Aulnaie marécageuse à Carex remota*
3. *Bétulaie-saussaie à sphaignes, molinie et saule cendré*
4. *Bétulaie-corylaie de recolonisation*
5. *Coupe-feu herbeux à Pteridium aquilinum*

Au bord de la Wimbe, la bétulaie fait place à une aulnaie marécageuse à *Carex remota* où les cuvettes concentrent des espèces fontinales et de bas-marais, où apparaît *Hydrocotyle vulgaris* dont on retrouve une belle station dans une marette en-dehors de la formation alluviale, au bord de la pessière qui suit immédiatement. Jean y a repéré un myosotis méconnu aux pédicelles floraux très longs, qui est vraisemblablement *Myosotis secunda* (à confirmer). Parmi les sphaignes, un petit champignon, *Rickenella fibula*, pointe ses têtes miniatures orange vif.

C'est là que, affamés, nous prenons un court repos-pique-nique avant de repartir vers de nouveaux suintements... En effet, sous la pessière (zone 7) persistent de beaux petits suintements qui provoquent d'ailleurs des châblis nombreux parmi les épicéas qui n'ont rien à faire là. C'est dans le ruisselet résultant que l'on trouve une touffe de *Dryopteris affinis subsp. borrieri* et de superbes formations moussues, notamment *Hookeria lucens*, *Rhizomnium punctatum* et *Trichocolea tomentella* qui embellissent ce petit écoulement.

Le ruisselet débouche dans une clairière de recolonisation; la présence d'une algue rhodophycée du genre *Batrachospermum* rassure sur la qualité des eaux tandis que de petits herbiers flottants de potamots sont toujours présents; on note également sur les berges la présence de l'hydrocotyle et celle de *Wahlenbergia hederacea* défleurie.

Nous traversons la Wimbe pour arriver dans une vaste formation herbeuse (un gagnage, zone 8) qui présente un caractère un peu particulier; en effet, on y trouve des espèces tout à fait neutrophiles, voire calciphiles, comme *Aquilegia vulgaris*, *Sanicula europaea*, *Ornithogalum pyrenaicum* (caractère subatlantique-subméditerranéen) et des orchidées comme *Platanthera chlorantha* et *Dactylorhiza maculata*. Plus bas, au niveau de la rivière et d'anciennes substructures de bassin-réservoir, se trouvent aussi le prunellier ainsi que *Rosa arvensis* à même tendance. Deux courants d'opinion se font jour quant à l'explication de cette incongruité : influence de l'homme dans l'apport de ces espèces ou bien présence de "passées" plus carbonatées dans la roche sous-jacente à cet endroit, ce qui existe même en Ardenne (ASSELBERGHS). La biologie est souvent déconcertante, mais n'est-ce pas là une partie de son intérêt ?

Nous nous dirigeons vers le confluent en traversant encore une aulnaie à *Carex paniculata* (zone 9) qui occupe tout le lit majeur sur une grande distance, avant de se fondre en une aulnaie-bétulaie à molinie et laïche paniculée où des petites criques de suintement nous révèlent encore les espèces de bas-marais.

Au confluent des deux bras se trouve une vaste crique occupée par d'énormes touradons de laïche paniculée. C'est l'emplacement d'une très ancienne scierie appelée "scierie de Jehérenne" (XVII^e siècle ou début XVIII^e) au départ duquel on peut encore voir l'emplacement du bief rejoignant la Wimbe.

LA WIMBE EN AVAL DU CONFLUENT DES DEUX BRAS

Nous poursuivons à travers la bétulaie (zone 13) en rencontrant une magnocariçaie à *Carex acutiformis* qui occupe les dépressions inondées, riches en matière organique. A l'approche du pont de bois, la Wimbe se scinde en deux branches séparées par un îlot; c'est à ce niveau que les eaux sont occupées par un herbier de *Ranunculus penicillatus*, espèce ardennaise des eaux oligotrophes à laquelle on doit ajouter *Ranunculus aquatilis* à caractère subatlantique, découverte par notre callitrichophile du jour. Merci Hamed !

Nous allons jeter un bref coup d'oeil aux fameux "Prés de Wimbe" (zone 15) de lointaine origine, où fonctionna la non moins fameuse scierie Dartois; ces prés humides sont actuellement en voie de recolonisation mais offrent encore une belle diversité végétale des prés humides avec notamment des groupements de bas-marais à *Hydrocotyle vulgaris* abondant, *Viola palustris*, *Epilobium palustre*, *Veronica scutellata*, *Wahlenbergia hederacea*, une jonçaie acutiflore, une magnocariçaie oligotrophe à *Carex rostrata*, et une autre à *Carex acutiformis* plutôt eutrophe. De nombreuses espèces de roselières sont également présentes comme *Equisetum fluviatile*, *Lysimachia vulgaris*, *Lycopus europaeus*, *Scutellaria galericulata*, *Sparganium erectum*. Les entomos retrouvent ici cette belle libellule qu'est *Cordulegaster boltonii*, jeune éclosion, qui se demande ce que lui veut Gérard à la coincer ainsi entre ses gros doigts (gros pour elle, bien sûr...) !

Une eau couleur de rouille

Réponse à une question restée sans réponse lors de l'excursion : pourquoi l'eau de certaines cuvettes ou parfois de certaines parties de ruisseau prend-elle parfois la couleur rouille ?

Nous proposons l'explication suivante à partir de la littérature dont nous disposons : si le sol est saturé en eau en permanence, le fer présent est à l'état de sel peu soluble de type $FeCO_3$.

1ère phase : les eaux pluviales, arrivant au sol, traversent la zone d'enracinement et se chargent de CO_2 ; au contact de la nappe phréatique, les eaux solubilisent le fer sous forme de $Fe(HCO_3)_2$.

2ème phase : par capillarité, l'eau phréatique migre vers le haut, arrive près de la surface avec le fer qui a dissous ("et le fer à dix sous, c'est pas cher...") et se mélange à l'eau de pluie plus riche en oxygène, ce qui entraîne l'oxydation du fer, soit par voie chimique, soit par voie biologique par des bactéries ferroxydantes; le fer ferreux se transforme donc en fer ferrique (rouille) qui colore l'eau de surface.

A noter que :

* l'oxydation du fer ferreux peut se faire spontanément sans la participation de bactéries ferroxydantes; toutefois, la présence de ces bactéries accélère considérablement le processus;

* l'eau peut perdre sa couleur rouille en fonction de certains facteurs écologiques : en milieu anaérobie (sans oxygène), d'autres bactéries dites ferriréductrices peuvent intervenir, en réduisant le fer ferrique en fer ferreux (le processus inverse) soluble dans l'eau; mais d'après certains auteurs (1994) : "l'écologie des bactéries ferriréductrices en est encore à ses débuts"....

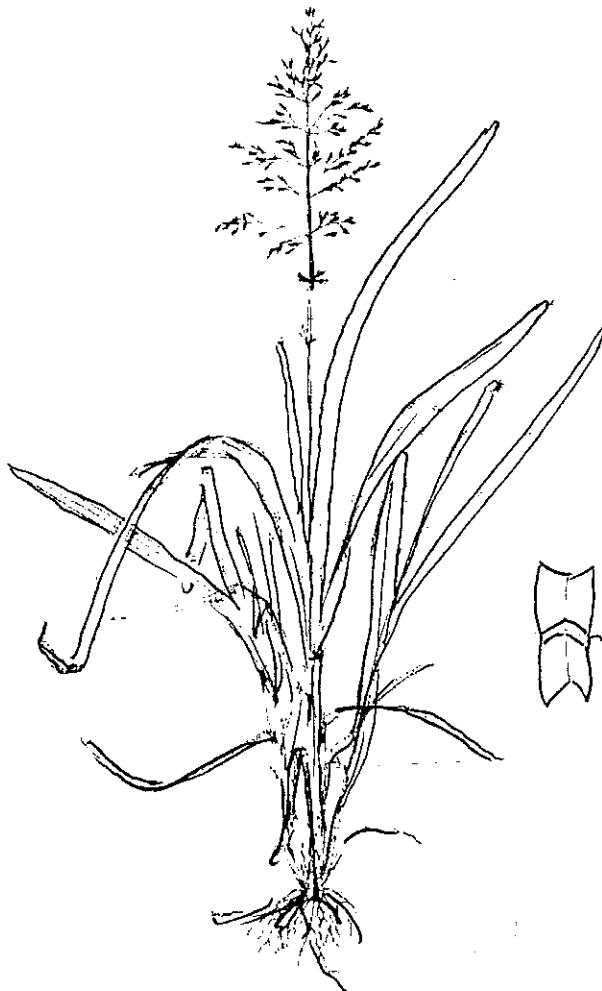
LA BRANCHE OCCIDENTALE DE LA WIMBE

Après cette incursion aux prés de Wimbe et une grosse demi-journée à patauger dans les marécages, la fatigue se fait sentir et nous reprenons le chemin du retour par le chemin qui passe au pont de bois et remonte légèrement le long du bras occidental de la Wimbe, que nous remontons doucement.

Une brève approche de l'étang en aval du confluent (zone 10), sans doute ancienne zone de retenue pour la scierie, nous offre un dernier plaisir visuel dans ce petit plan d'eau à *Potamogeton polygonifolius*, *Ranunculus fluitans*, *Elodea canadensis*, *Callitriche stagnalis*, *C. hamulata*, *Apium nodiflorum*, tandis que *Carex paniculata* occupe toujours les rives en un linéaire discontinu.

Le chemin remonte vers les étangs de pêche de Gérhenne (emplacement de l'ancienne illustre *Cense de Jehérenne* avec scierie également), le long de la ligne de chemin de fer Dinant-Bertrix. Quelques plantes de lisières intéressent encore les plus vaillants, notamment

Agrimonia procera (= *repens*), hygrocline subatlantique des lisières fraîches, *Agrostis gigantea* et *Poa chaixii* à caractère montagnard.



Poa chaixii

Nous quittons le chemin pour emprunter un passage herbeux menant à une dernière zone de suintement (zone 12), en amont de la série d'étangs, où des espèces de bas-marais occupent encore les abords du ruisseau que nous recoupons: (*Wahlenbergia hederacea*, *Carex echinata*, *C. demissa*, *C. panicea*, *Scutellaria minor*, *Lotus pedunculatus*, *Agrostis canina*, *Epilobium palustre*, *Viola palustris*, ... Les bryophytes ont la part belle dans le sous-bois de bouleaux pubescents où *Polytrichum commune* offre au regard de magnifiques cous-sins tandis que les sphaignes ourlent joliment les berges du petit ru encaissé.

Après ce dernier effort botanique, nous remontons définitivement vers les voitures par un chemin herbeux et ombragé, bien agréable, qui relie les deux bras de la Wimbe. C'est le moment pour certains de repartir, et pour d'autres de se retrouver devant une blonde bien fraîche (nous parlons de la bière) chez une tenancière bien sympathique à l'accent qui fleure bon le bruxellois ! Et c'est la tête pleine de forêts alluviales magnifiques, encore plus belles sous le soleil, que nous regagnons nos pénates pour un repos bien mérité.

**Samedi 5 juillet 2003 : Prospection dans des chênaies-charmaies de la
Famenne centrale**

Arlette GELIN

*Une fois de plus, la chapelle Reine Astrid nous rassemble à Briquemont.
Classée par arrêté royal comme monument et ses abords comme site,
elle sera aujourd'hui le point de départ d'une promenade de dix kilomètres
dans les chênaies-charmaies de la Donation royale.*



*Frottis de la tombe de Guillaume
de Spontin (†1486) et de
Jehanne de Bastogne, réalisé par
le Baron de Jamblinne de Meux.
Coll. S.A.N.*

Après un bref rappel de l'histoire du village et du château actuellement disparu, nous jetons un coup d'œil dans la chapelle. Un belle dalle funéraire, datant du XV^e siècle, représente le seigneur de Briquemont, Guillaume de Spontin et sa femme Jehanne de Bastogne⁵. De la butte où est édifiée la chapelle, nous admirons le village et la jolie vallée du Vachaux bordée de peupliers. Cette rivière prend sa source dans les étangs de Serinchamps, serpente au travers des pâtures puis, après un parcours de 22 kilomètres, se jette dans la Lesse à Villers-sur-Lesse.

Nous sommes ici en Famenne schisteuse et plus particulièrement en Famenne centrale : celle-ci occupe la dépression famennienne proprement dite. Le sous-sol de cette région est essentiellement constitué de schistes frasniens au sud et de schistes famenniens au nord. En s'érodant, ils donnent des sols argileux imperméables, rapidement gorgés d'eau et trop vite asséchés ; favorables à la forêt et à l'herbage, ils ne conviennent pas aux cultures.

Nous gagnons la forêt par un chemin où les schistes affleurent en maints endroits. L'abondance du chardon penché (*Carduus nutans*), espèce calciphile rare, nous surprend : les fossés et les pâtures sont envahis par ce beau chardon dont les gros capitules solitaires se penchent sur un pédoncule tomenteux. Tout au long du chemin, la petite centaurée (*Centaureum erythraea*), l'œillet velu (*Dianthus armeria*), la campanule raiponce (*Campanula rapunculus*) sont en pleine floraison.

Un lambeau de pelouse schisteuse est couvert de scléranthe vivace (*Scleranthus perennis*); les thérophytes, au développement pré-estival, sont desséchés. Au bord d'un champ cultivé, une tournière* rassemble, dans un bouquet aux couleurs françaises, bleuets (*Centaurea cyanus*), coquelicots (*Papaver rhoeas*) et matricaires (*Matricaria recutita*).

Nous atteignons le bois des Aujes où, profitant de l'humidité du chemin boueux, se sont installés : des lactaires poivrés (*Lactarius piperatus*), des russules à odeur d'amande amère (*Russula laurocerasi*), des lactaires vachottes (*Lactarius volemus*) qui réagissent abondamment au test du "goupillon" gorgé de lait, des russules fausses intègres (*Russula*

⁵ Cfr *Les Barbouillons* 1982, p. 64 et *De la Meuse à l'Ardenne*, n° 34, p. 147.

pseudointegra) dont la saveur douce devient tardivement âcre. Une poêlée de giroles (*Cantharellus cibarius*) est subrepticement enfouie dans un sac à dos. C'est dans ce type de forêt que l'on peut trouver en été une belle variété de chanterelles.

Nous pénétrons dans la chênaie-charmaie à stellaire, dominée par le chêne et quelques bouleaux. Ici, pas de hêtre : il ne supporterait pas l'alternance de sols secs et de sols détrempés. Sous le couvert de la futaie s'est installé un taillis constitué principalement de charmes, accompagnés de coudriers, frênes, cornouillers sanguins, érables sycomores, sorbiers des oiseleurs et merisiers. Ces espèces, supportant le recépage, rejettent de souche. Dans le sous-bois, des plantes qui ont déjà fleuri au printemps, avant que le couvert forestier ne les prive de lumière : la stellaire holostée (*Stellaria holostea*), l'anémone sylvie (*Anemone nemorosa*), la violette de Rivin (*Viola riviniana*), la gesse des montagnes (*Lathyrus linifolius*), la bugle rampante (*Ajuga reptans*)...

En retrait du chemin se dissimule un beau chalet de chasse. C'est ici qu'en 1943 se réfugièrent des parachutistes anglais. Nourris par les villageois, ils y vécurent quelques semaines et utilisèrent leur temps libre en peignant des fresques illustrant leurs combats. Elles ornent encore joliment les murs.

Nous redescendons vers le ruisseau de Fenffe en traversant une chênaie acide particulièrement pauvre : seuls la bruyère commune (*Calluna vulgaris*), la germandrée scorodoine (*Teucrium scorodonia*) et le mélampyre des prés (*Melampyrum pratense*) occupent le sous-bois. Curieusement, quelques pieds de digitale jaune (*Digitalis lutea*), espèce pourtant calciphile, se dressent au bord du chemin.

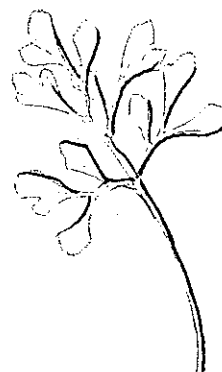
Nous atteignons la profonde vallée très eutrophisée. Des populations de balsamine des bois (*Impatiens noli-tangere*) et de reine des prés (*Filipendula ulmaria*) abondent près de l'eau. De vieux épicéas jouxtent malencontreusement le ruisseau : ils attendent avec impatience la hache du bûcheron et feront ainsi place à une végétation naturelle d'aulnaie-frênaie.

En suivant la rivière, nous arrivons au château et aux étangs de Fenffe. Dommage qu'ils soient soustraits à la vue des promeneurs : il y a dix ans, nous pouvions encore admirer le joli château-ferme et les étangs bucoliques. L'après-midi, nous grimpons le tienne de Fenffe, en traversant la chênaie-charmaie afin d'atteindre le large chemin forestier qui joint Montgauthier à Ciergnon. Ce chemin, peu fréquenté, et non fauché, est orienté plein sud ; il possède une assise schisteuse naturelle, bordée de fossés humides. Ces facteurs réunis expliquent la grande richesse floristique observée. Parmi les nombreuses espèces, citons-en deux rares : l'ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) et la potentille droite (*Potentilla recta*).

Après la traversée du village de Ciergnon, nous entamons la promenade de la Collyre, récemment aménagée en Ravel. L'assiette du chemin n'a guère été transformée et les dégâts que nous craignons lors de son aménagement ne se sont pas produits, sans doute à la suite de nos interventions vigilantes. Seule une fauche trop précoce des accotements, en vue de sécuriser les cyclistes, n'a pas permis aux plantes de boucler leur cycle biologique. Les stations d'aconit tue-loup (*Aconitum lycoctonum*) se maintiennent et la population de petite bourrache (*Omphalodes verna*) est en extension.

Sur l'escarpement rocheux qui surplombe la Lesse en cet endroit s'élève le château royal. Exposés au sud, ces rochers abritent une végétation thermophile intéressante et une abondante buxaie anthropique. Dans le fond de la vallée, la fraîcheur et l'ombre mitigées favorisent l'implantation de nombreuses fougères : la fougère femelle (*Athyrium filix-femina*), la fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*), le polypode vulgaire (*Polypodium vulgare*), la fausse capillaire (*Asplenium trichomanes*) et surtout la doradille noire (*Asplenium adiantum-nigrum*) qui est rare et la doradille du nord (*Asplenium septentrionale*), rare également.

En fin de promenade, nous contemplons le paysage formé par la Lesse, qui s'élargit en enserrant une île et en accueillant le Vachaux. A l'ancienne gare royale de Villers nous attendent nos voitures.



*La rue des murailles ou Asplenium
ruta-muraria*

* Tournière : surface, à chaque coin d'un champ, que l'agriculteur réserve pour pouvoir tourner sa charrue.

Samedi 19 juillet : Observations botaniques dans des bas-marais alcalins à Bellefontaine

Marc PAQUAY

Notre guide et ami Bernard Van Doren, ingénieur de la Division Nature et Forêts au cantonnement de Virton, nous a aimablement conduits dans « ses » réserves naturelles de la région de Saint-Vincent, en Gaume. Ces réserves domaniales sont gérées en collaboration avec les agriculteurs locaux. Leur mise en place résulte d'un travail important, opiniâtre même, jalonné de multiples tractations foncières et administratives.

C'est assez exceptionnel de voir de telles réalisations dans une administration qui privilégie généralement la productivité forestière. Bernard est « sorti du bois » pour assurer la protection des milieux humides intéressants de la vallée de la Breuvanne, dominés par l'agriculture.

INTRODUCTION

La Gaume est connue pour ses richesses naturelles et particulièrement pour ses milieux humides constitués essentiellement de bas-marais. Face à l'intensification agricole croissante et aux menaces qui pèsent sur ces habitats naturels de haute valeur biologique, Bernard Van Doren a constitué un réseau de réserves domaniales dans la vallée de la Breuvanne, au sud et à l'est des villages de Frenois et Prouvy et jusqu'aux sources situées au sud de la ferme de Rawez. Le projet est original et remarquable en ce sens qu'il constitue un réseau écologique étendu comprenant des zones protégées connectées entre elles. Par ailleurs, il tente de s'intégrer au mieux aux pratiques agricoles locales et il y réussit très bien, semble-t-il. Bernard nous l'expliquera clairement à chaque occasion sur le terrain.

L'ÉTANG DE RAWEZ

Notre guide nous a emmenés le matin dans le marais situé en amont de la ferme de Rawez. Cette réserve fut la première à être érigée en 1994. Le marais actuel est issu d'un ancien étang de forge – indiqué par la carte de Ferraris de 1771-1778 – abandonné, transformé par drainage et exploité en pré de fauche à partir de 1892. Ce type d'exploitation effectuée avec des chevaux persistera jusqu'en 1954 puis sera abandonné par suite de la mécanisation agricole rendant impossible l'accès aux marais.

Les milieux marécageux évoluent souvent assez vite vers le retour du couvert forestier. La gestion des lambeaux de pré de fauche relictuels fut une nécessité impérative pour le maintien de la flore originale. Diverses méthodes ont été expérimentées par l'ingénieur forestier pour aboutir finalement au retour du moyen le plus approprié qu'est la traction chevaline. Les résultats ne se sont pas fait attendre et de multiples floraisons ont revu le jour.

Les plantes que nous observons dans le marais forment soit une magnocariçaie installée sur sol tourbeux à paratourbeux mésotrophe, soit une mégaphorbiaie méso-eutrophe à eutrophe. Les exemples les plus frappants sont illustrés par *Carex appropinquata*, *Eleocharis palustris*, *Equisetum palustre*, *Cirsium oleraceum*, *Crepis paludosa*, *Carex nigra*, *Carex rostrata*, *Comarum palustre*, *Epilobium palustre*, *Eriophorum polystachion*, *Galium uliginosum*, *Menyanthes trifoliata*, ...

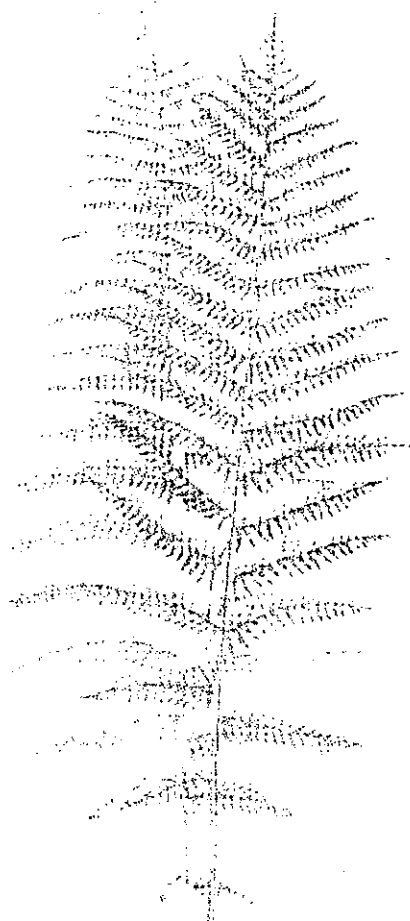
A proximité des sources du ruisseau, nous notons la présence des groupements à *Berula erecta* (ombellifère des eaux carbonatées) et à *Nasturtium officinale*. Partout alentour sont présents *Filipendula ulmaria*, *Epilobium hirsutum*, *Phalaris arundinacea*, communs et classiques dans ces milieux. A l'arrière, vers le sud, une formation à caractère prairial, pâturée par du bétail, présente une belle zone fangeuse où se développent la parnasie (*Parnassia palustris*), malheureusement déflourée à cette époque, et le millepertuis à quatre angles (*Hypericum quadrangulum*).

L'après-midi, nous nous rendons à Prouvy sur un site de prairies marécageuses et de mégaphorbiaies qui abritaient, il y a moins de dix années, une population de Traquet tarier (= Tarier des prés, *Saxicola rubetra*). Cet oiseau a malheureusement complètement disparu en tant que nicheur en Gaume et ne subsiste actuellement de manière viable que dans le camp militaire d'Elsenborn. Ce déclin est général en Europe occidentale et n'est certainement pas à mettre en relation avec les actions de gestion et de conservation mises en place ici. Bien au contraire, les mesures appliquées et l'agriculture extensive réalisée à Prouvy pourront maintenir le milieu favorable à cet oiseau en attendant son retour éventuel.

Bernard nous montre ensuite le résultat d'une mise à blanc d'épicéas en voie de restauration. Le site est pâturé par des vaches rustiques de race Galloway qui maintiennent des espaces herbacés à *Agrostis capillaris* entrecoupés de massifs de genêt créant plusieurs faciès, favorables notamment aux oiseaux. Des portions plus humides aux abords d'une très belle mare accueillent *Carex demissa* et *flava*, *Juncus acutiflorus*, *articulatus* et *bulbosus*.

Je me permettrai de citer un extrait des notes de Jean qui décrit la suite mieux que moi: « Après le difficile passage du ruisseau, nous abordons une magnifique aulnaie marécageuse eutrophe occupant une dépression où se côtoient les hautes herbes des mégaphorbiaies comme *Cirsium oleraceum*, *Filipendula ulmaria*, *Angelica sylvestris*, *Epilobium hirsutum*, *Eupatorium cannabinum*, et des espèces différentielles comme *Carex*

acutiformis et la très rare fougère *Thelypteris palustris* en formations monospécifiques qui nous permettent de rattacher cette aulnaie au *Cirsio oleracei-Alnetum*. *Thelypteris palustris* est examinée en détail. Elle se reconnaît facilement : à son rachis dépourvu d'écailles, à sa fronde aux segments espacés et à sa souche noirâtre. Comme *Athyrium filix-femina*, elle fut considérée comme "femelle" (thêlus = femelle) par son aspect léger et fragile... ». A propos de cette fougère, Jean nous donne quelques informations supplémentaires et cite le botaniste Rémy Prelli :



Thelypteris palustris

« plante eurasiatique qui recherche les zones marécageuses alcalines ou à acidité modérée. Elle est présente, mais en stations ponctuelles, dans toute l'Europe moyenne, de la façade atlantique jusqu'en Russie de l'Est et au sud de la Scandinavie, beaucoup plus disséminée sur le pourtour méditerranéen ».

Sur les bords de la dépression, nous retrouvons une boulaie sphaigneuse acidiphile à myrtille qui préfère des sols plus oligotrophes. C'est là que se réfugient les sphaignes dont surtout *Sphagnum palustre* qui occupe toujours les placeaux les moins humides.

Pour terminer cette journée torride, notre guide nous montre le résultat d'une coupe à blanc d'une pessière. Elle fut effectuée dans le lit majeur du ruisseau il y a une dizaine d'années. Une boulaie pubescente à molinie et sphaignes est déjà en plein développement, témoignant de l'installation rapide d'une forêt caducifoliée après un enrésinement artificiel prolongé. Parmi les sphaignes, nous avons pu déterminer : *Sphagnum fimbriatum*, *S. Palustre*, *S. girgensohnii*, *S. capillifolium*, ces deux dernières à caractère plutôt montagnard !

Les naturalistes-botanistes furent heureux de parcourir ces superbes milieux à végétation palustre que nous n'avons pas l'habitude de fréquenter. Nous adressons un amical remerciement à Bernard Van Doren qui a libéré un peu de son précieux temps pour nous conduire « sur ses terres ». Un chaleureux applaudissement clôtura la séance à son égard pour ce beau travail de conservation de la nature. Je remercie également Jean Leurquin pour ses informations phytosociologiques reprises dans un rapport détaillé et pour l'emprunt de quelques passages de celui-ci. Pour terminer, et si le lecteur veut encore plus de détails sur la gestion des sites de Prouvy et Rawez, nous le renvoyons à l'article mentionné dans la bibliographie.

Bibliographie

Bernard VAN DOREN, *L'intégration des pratiques agricoles locales à la gestion d'une réserve naturelle. L'exemple de la réserve naturelle des marais de Rawez et de Prouvy*, Parcs et Réserves – vol. 57, n° 3-4, 2002, pages 2-9.

**Dimanche 27 juillet : Prospection entomologique sur les Tinaimont
(Han-sur-Lesse)**

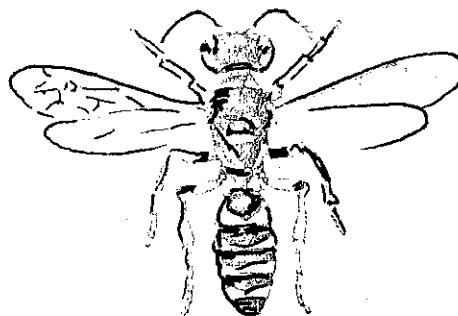
Marc PAQUAY

Les célèbres sites de la « Grande » et de la « Petite Tinaimont » ont attiré maintes fois les naturalistes pour des herborisations ou pour la recherche de rares champignons thermophiles. Les mesures de gestion appliquées sur les tiennes grâce au programme LIFE-Nature et d'Ardenne & Gaume pour la restauration des pelouses calcaires de Lesse et Lomme ont réouvert des milieux propices également pour la faune entomologique. Notre prospection d'aujourd'hui, mélangeant initiation et étude plus poussée, apportera son lot d'observations à joindre au dossier ...

Le petit groupe de Natus grimpe vers la "Grande Tinémont" pour rejoindre de petites clairières ménagées dans les taillis thermophiles sur le versant sud du Tienne. Le ciel est couvert et la pluie nous menace un moment. Dans ces conditions, peu d'insectes sont actifs et il est nécessaire d'opérer au battage des buissons ou au fauchage de la végétation. Une autre tactique est d'observer sur le sol en fouillant autour des souches, sous les pierres et les morceaux de bois. Adelin, jeune recrue naturaliste, a vite compris comment procéder et fournit de manière régulière des bestioles à examiner ! Voilà peut-être une activité qui motiverait les plus jeunes ...

L'éclaircie s'amorce vers 10 heures : *Erebia aethiops*, le célèbre Moiré sylvicole (dont les seules populations belges vivent en Lesse et Lomme !) vole le long de lisières. Nous en verrons 6 exemplaires au moins sur la Grande Tinaimont. Quelques syrphes s'observent sur *Seseli libanotis*, *Bupleurum falcatum* et *Inula conyzae*. Damien en déterminera une dizaine d'espèces. Il a bien étudié cette famille et deviendra sans doute bientôt un spécialiste !

Quelques orthoptères apprécient, dans la végétation, ces trouées couvertes de cailloux. Relevons particulièrement *Tetrix bipunctata*, le plus rare de nos criquets pygmées. Celui-ci s'appelle en français « Tétrix calcicole », un nom bien choisi ! A force de chercher, on obtient une belle liste d'espèces dans des groupes fort différents, entre autres : *Issus coleoptratus*, une punaise Issidae de forme losangique souvent trouvée en battant les cornouillers ; un sphécide (Sphecidae) sur *Cirsium arvense* du genre *Cerceris* assez facile à reconnaître par ses segments abdominaux alternés jaune-noir mais surtout bombés donnant un aspect « boudiné » qu'il faut avoir vu. L'espèce observée ici s'appelle *rybiensis* (l'identification spécifique est plus délicate et nécessite l'usage du binoculaire : il existe quelques espèces chez nous). *Cerceris rybiensis* nidifie dans un terrier creusé en sol assez dur. Elle approvisionne ses larves avec des petites abeilles des genres *Halictus*, *Lasioglossum* ou parfois des *Andrena*.



Cerceris

EXT : J. DE BEAUMONT, *Hymenoptera –
Sphecidae*, Volume 3,
Insecta Helvetica Fauna, Lausanne, 1964.

Nous quittons les lieux pour nous diriger vers la "Petite Tinaumont" où nous passerons l'essentiel de l'après-midi au lieu-dit "Champs Spaloux" : une pelouse remarquable couverte de *Seseli libanotis*, probablement la meilleure ombellifère pour l'entomologiste ! Encore plus lents que les botanistes, les entomologistes arrivent à passer une journée sur quelques ares de terrain pour rechercher les bestioles qui les passionnent tant. Jean-Yves nous a rejoints et met ses compétences à la disposition de chacun. Merci à lui pour tout ce qu'il nous a appris sur la vie des insectes et pour son enthousiasme partagé à chaque sortie.

En résumé et seulement parmi les espèces les plus intéressantes, nous noterons :

Orthoptères : *Phaneroptera falcata* (Sauterelle à ailes en faux), espèce thermophile qui poursuit sa progression dans nos régions; *Tetrix bipunctata* : au moins deux exemplaires de cette belle et rare espèce (déjà citée plus haut); *Stenobothrus lineatus*..

Rhopalocères : 20 espèces différentes. Bon nombre d'*Erebia aethiops* (estimé à 40-50 exemplaires).

Papillons hétérocères : *Lasiocampa quercus* ; *Scopula ornata* (petite phalène à distribution localisée sur terrains calcaires, liée à l'origan et au serpolet).

Hétéroptères : *Copium clavicorne*, produisant une galle sur *Teucrium chamaedrys* ; *Lygaeus equestris* sur Dompte-venin ; *Deryphisia foliacea*, un petit Tingidae terricole.

Homoptères : *Rhybaudelphax pungens*, famille Delphacidae.

Diptères : Surtout des Syrphides, également des Tachinides et Tabanides ...

Hyménoptères : *Ectemnius litturatus* ; *Aporus unicolor*, un pompile prédateur de l'araignée *Attypus affinis*.

Coléoptères : *Cetonia aurat* ; *Stenopterus rufus*.

Araignées : *Argyope bruennichi* ; *Attypus affinis*, présence suspectée vu la découverte de son prédateur (voir hyménoptères).

La liste complète des espèces serait trop longue pour figurer ici. Nous l'utiliserons surtout pour mettre en évidence la qualité et la diversité du site dans le cadre du fichier « SGIB », une compilation d'informations réalisée par le centre scientifique de la Division Nature et Forêt. Ce travail, qui est aussi une œuvre collective des naturalistes, aboutit à la constitution de dossiers par sites qui documentent utilement les mesures de gestion et de protection à appliquer, que ce soit dans le cadre du projet Natura 2000, de la gestion de réserves ou, comme c'est le cas ici, pour observer l'évolution des espèces dans des milieux déjà soumis à des travaux de gestion et de restauration.

De notre point de vue, cette information est intéressante à plus d'un titre outre le plaisir, assez égoïste somme toute, du naturaliste qui découvre, observe, identifie. Elle permettra une œuvre utile pour la conservation de la nature. C'est, à mon avis, une démarche qui devrait, un peu à l'instar des carrés IFB prospectés par les botanistes, être un objectif et un moteur pour nos observations sur le terrain.

Un « Rond de sorcière » : Observation originale sur la Tinaimont à Han-sur-Lesse, lors de l'activité entomologique du 27 juillet

Bruno MARÉE

Le naturaliste de la Haute-Lesse, on le sait, n'aime pas trop le cloisonnement. Ce n'est pas parce que l'activité du jour est dite "entomologique" qu'on ne s'intéresse pas à autre chose. Parmi ces autres choses, il faut noter une trace étonnante par sa taille et par sa forme géométrique.

Au sommet de la "Petite Tinaimont", au milieu de la vaste zone récemment dégagée dans le cadre du projet LIFE-Nature - une initiative remarquable d'Ardenne et Gaume - , subsistent quelques buissons résultant d'un important et très rapide recrû de souches. Un de ceux-ci a particulièrement attiré notre attention. Il était encerclé d'une très nette coulée régulière d'un diamètre de 2 à 3 m. Sur ce petit tracé circulaire entourant le buisson, les herbes hautes étaient couchées sur une largeur d'une vingtaine de centimètres.

Alors, quoi ? Encore une de ces manifestations épisodiques d'extraterrestres abandonnant les marques de l'atterrissage de leur engin spatial sur la végétation herbacée de nos tiennes calcaires ... ? Que nenni !

Le responsable de cette auréole d'herbes piétinées n'est autre que le chevreuil. Et, pour tout dire, le chevreuil à la poursuite de la chevrette ! La fin du mois de juillet et le début du mois d'août correspondent en effet à la période de leurs amours. On peut observer alors toute une série de comportements particuliers au cours desquels la chevrette entraîne son prétendant dans une course en tous sens où le jeu consiste principalement à ne pas être rattrapée trop tôt, sans pour autant distancer de façon irrémédiable le mâle poursuivant : une question d'appréciation où la chevrette excelle !

Souvent, la course poursuite s'engage subitement autour d'un arbre, d'une souche ou d'un buisson. Les deux bêtes tournent inlassablement, foulant au sabot l'herbe, en un cercle régulier. Parfois, il arrive que la course suive un tracé en 8 parcouru alternativement dans un sens, puis dans l'autre.

La femelle trotte en tête, le mâle juste derrière elle... Jusqu'à ce qu'il la rattrape ! La suite de l'opération est indispensable à la naissance des faons, au printemps suivant !

Voilà donc résolu le mystère du « Rond du chevreuil » que certains amateurs de sensations fortes appellent aussi, comme pour les champignons, « Rond de sorcière » ! Elles ont bon dos, les sorcières !

Note :

Pour en savoir plus sur les curieuses habitudes du chevreuil, lire "La Hulotte", n°66 (Pierre DÉOM, 08240 BOULT-AUX-BOIS)